



Conseil Municipal du 30 octobre 2023

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Mme KRULL Jenny comme secrétaire de séance.

2. Chasse : Agréement des candidatures

Après en avoir décidé, le conseil municipal décide :

A) Agrément de candidature pour location par convention de gré à gré du lot n°1

Pour le lot n°1 faisant l'objet d'un droit de priorité, le Conseil Municipal décide d'agréer la candidature de M. HAESSLER Joachim.

B) Adjudication pour le lot n°2

Pour le lot n°2, le Conseil Municipal constate l'infructuosité de la procédure de location par convention de gré à gré du fait qu'aucun accord sur le tarif n'a pu être trouvé avec le locataire actuel, qui a fait valoir son droit de priorité, et par conséquent décide :

- de retenir comme mode de location l'adjudication publique, comme déjà délibéré en date du 20/10/2023,
- de fixer la date de l'adjudication au : 04/01/2024 à 19h00 dans la salle de réunion de la Mairie,
- de fixer la date limite de candidature au lundi 20 novembre 2023 à 18h00,
- de fixer la mise à prix comme suit : 1 200,00 €,
- et autorise le Maire à signer le bail de location de la chasse communale.

Adopté à l'unanimité.

3. Chasse : Approbation de la convention de location par gré à gré du lot n°1

Après en avoir décidé, le conseil municipal décide pour le lot n°1 :

Après avoir constaté la recevabilité du dossier de candidature du locataire sortant pour ce lot et que celui-ci a fait valoir son droit de priorité dans les formes et conditions prévues par les textes :

- approuve la convention de gré à gré et conclut avec ce locataire pour un prix de 1 520,00 €,
- autorise le Maire à signer le bail de location de la chasse communale.

Adopté à l'unanimité.

4. Chasse : Commission de location

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne M. STROBEL Charles et Mme GRAF Martine comme membres de la commission de location dans le cadre de la procédure d'adjudication du lot n°2. Le Maire étant président de la commission de location. Adopté à l'unanimité.

5. Divers : Fête de Noël des aînés : choix du menu

Publication du compte-rendu complet sur le site de la commune, rubrique Mairie.

1. Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne M. MODERY Alphonse comme secrétaire de séance.

2. Information sur des virements de crédits

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a procédé aux virements suivants :

Section de fonctionnement – Dépenses

Compte 62878 remboursement de frais à des tiers	- 26,57 €
Compte 6611 intérêts	+ 26,57 €

Section d'investissement – Dépenses

Compte 21351 opération 173 construction atelier municipal	- 1 100,00 €
Compte 21351 opération 149 Maison du Temps Libre	+ 1 100,00 €
Par certificat administratif du 10/11/2023	

Section d'investissement – Dépenses

Compte 2152 opération 108 Traçage et signalisation	- 7 000,00 €
Compte 2151 opération 179 Aménagement piste cyclable	+ 7 000,00 €
Par certificat administratif du 28/11/2023	

Adopté à l'unanimité.

3. Chasse : Agréement des candidatures en vue de l'adjudication du 04/01/2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'agréer les candidatures suivantes, et adopte à l'unanimité : pour le lot n°2, faisant l'objet d'un droit de priorité et d'une procédure d'adjudication publique en date du 04/01/2024 :

- de M. MARX Sébastien et ses permissionnaires,
- de l'association de chasse du Katzenthal.

4. Modification de la régie de recette

5. Fête de Noël des aînés

6. Divers :

a) Toiture du club house du foot

M. le Maire présente au Conseil Municipal le devis de M. SCHREINER Yvan pour la toiture du club house du FC Niederroedern.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge M. le Maire d'assister le FCN pour les demandes de subventions. La commune versera également une subvention au FCN dont le montant sera défini en fonction de leur reste à charge. Adopté à l'unanimité.

b) Collecte de denrées alimentaires au profit de Repartir

Le Conseil Municipal décide d'organiser, comme chaque année, une collecte de denrées alimentaires au profit de l'association REPARTIR aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie du 04/12/2023 au 08/12/2023. Adopté à l'unanimité.

Publication du compte-rendu complet sur le site de la commune, rubrique Mairie.

Les Anniversaires

04 décembre : M. Charles Erdmann, 95 ans

15 décembre : M. Marcel Kirchner, 77 ans

25 décembre : Mme Christiane Meyer, 83 ans

27 décembre : M. Jürgen Skucek, 79 ans

28 décembre : Mme Yvonne Schall, 87 ans

28 décembre : Mme Marthe Mathis, 77 ans

DÉCÈS

Monsieur Heinz, Wolfgang POSMEK - 81 ans

décédé le 31 octobre 2023

domicilié : 14 rue de Blond

*Nos sincères condoléances
aux familles éprouvées.*

Bienvenue à nos nouveaux concitoyens !





L'association Anim&co

a aidé les enfants a confectionné leur lampion, le mercredi 8 novembre. D'année en année, les enfants s'appliquent et les lampions sont magnifiques et colorés.

Vendredi 10 novembre a eu lieu le défilé. La météo fut clémente et une trentaine d'enfants et leurs parents ont marché avec leurs lampions dans les rues du village. Nous les remercions pour leur soutien.

Petits et grands ont confectionné de belles couronnes de l'Avent. Après avoir mis du sapin, ils ont choisi leur couleur de bougies et leurs petites décorations et, pour terminer, ils ont eu un petit goûter comme récompense.

L'association Anim&co vous remercie pour votre soutien et surtout vous souhaite un bon temps de l'Avent et de Joyeuses fêtes. A l'année prochaine.

Nathalie Bastian



Cérémonie du 11 novembre



Sous un ciel clément, de nombreux villageois se sont retrouvés sur la place de la mairie le 11 novembre dernier, pour



commémorer nos victimes de la Grande Guerre. Dans son discours, le maire Denis Drion a rappelé qu'il est important de faire ce devoir de mémoire pour ne plus vivre les atrocités qu'ont vécu nos ancêtres. Les élèves de la classe de CM1 CM2 de Mme Ruck ont interprété avec brio « La Marseillaise » et le chant « Aux arbres citoyens » en associant les gestes pour que les paroles soient plus perceptibles pour le public.

Après la cérémonie, la foule, nombreuse, s'est retrouvée dans la salle du conseil municipal autour d'un verre de l'amitié et les discussions allaient bon train.

Quel beau moment de partage pour notre village !

Denis Drion



Adeline HAESSLER

MEILLEURE APPRENTIE DE FRANCE COIFFURE.

Remise du prix à Strasbourg.

Florence Groff

Un double champion d'Europe 2023



Lors du récent championnat d'Europe d'aviculture, qui se tenait les 17/19 novembre 2023 à Battice (Belgique), Lucien Jung membre de la société d'aviculture de Drusenheim est devenu champion d'Europe **Mâles et Femelles** avec deux magnifiques sujets de la race **Lièvres Belges blancs aux yeux rouges**.

Un très bel exploit, qui ne se présente pas tous les jours pour Lucien Jung, habitant Niederroedern, mais étant membre de la société d'aviculture de Drusenheim.



Cette haute distinction récompense bien sûr un éleveur méritant, mais c'est surtout le couronnement d'une longue carrière vouée à l'aviculture (depuis 1961), qui lui vaut la fierté légitime de sa commune de Niederroedern et de la société d'aviculture de Drusenheim. Celle-ci peut s'enorgueillir de compter un aussi illustre lauréat dans leur rang.

D'habitude Lucien se distingue avec ses pigeons Nonnes anglaises. Il a remporté maintes récompenses aux diverses expositions. Nous lui souhaitons encore beaucoup de succès.

Lucien Jung



Confection de bredeles.

Les élèves de la classe de CM1 CM2 ont pu réaliser deux sortes de bredeles qui ont été mis en vente avec une dizaine d'autres, offerts par les parents ou grands-parents, afin d'aider au financement d'un voyage scolaire dans les Vosges en fin d'année scolaire.

Merci pour votre soutien.





Les élèves ont découvert le **Poney-Club des Ecureuils** au mois de novembre, le temps de 4 séances. Ils étaient cavaliers, soigneurs, ont découvert le métier de Caroline, du maréchal ferrant et les règles de sécurité comme prévenir les chevaux en arrivant, ne pas aller derrière eux... Une expérience toujours très enrichissante.

Sandra Ruck



2024

Conseil

Intercommunal

des Jeunes

de la Plaine du Rhin

**Tu as entre 11 et 15 ans,
engage-toi pour créer ensemble le Conseil Intercommunal des Jeunes de la Plaine du Rhin !**

Renseignements : Caroline DEUBEL
Animation Jeunesse de la Plaine du Rhin FDMJC Alsace - 06 30 71 51 86

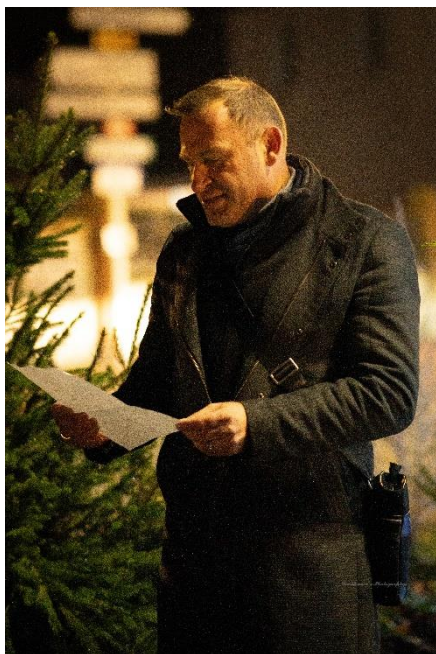





La prochaine réunion du Conseil Intercommunal des Jeunes aura lieu
le samedi 6 janvier 2021, à 10h00, à la mairie de Niederroedern.

Inauguration du village de Noël

Vendredi 1^{er} décembre, les villageois se sont retrouvés autour du village de Noël, au centre de Niederroedern, à 18h, pour entrer sereinement dans le temps de l'Avent. Comme dans toute l'Alsace, c'est à cette heure précise que l'ensemble des illuminations est allumé et scintille donc pour toute la période de l'Avent. Après le discours du maire Denis Drion, les participants se sont retrouvés dans la cour de l'école primaire pour déguster un bon vin chaud, des knacks ou des crêpes dans une ambiance de musique de Noël et surtout pour échanger et passer un moment convivial.



Denis Drion

MICRO CRÈCHE LES MINIMOYS

3 rue du stade

67470 NIEDERROEDERN

03 69 40 34 31

crechelesminimoys@gmail.com



La micro-crèche Les Mini moys accueille vos enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 6h30 à 19h, pas de fermeture en été.

Notre équipe dynamique est composée de professionnelles de la petite enfance une puéricultrice, une auxiliaire de puériculture et une auxiliaire petite enfance.

Nos points forts :

- Accueil d'enfants en situation de handicap et d'enfants avec des pathologies lourdes.
- Respect du rythme et du bien-être de chaque enfant.
- Accompagnement de la famille.
- Extérieur de 300m2 agréable, forêt et sentiers de balade à proximité.
- Repas faits sûr place avec des produits frais, de saison et locaux.



Tous les renseignements également sur le site de la commune, rubrique Vie Locale.

Fête de Noël des aînés





En ce premier dimanche de l'Avent, l'ensemble de nos Aînés s'est retrouvé à la Maison du Temps Libre.

Après le culte œcuménique, cocélébré par la Pasteure Marion Eyermann et le Diacre Laurent Koebel, les convives ont apprécié l'apéritif.

Le maire, Denis Drion, a accueilli l'ensemble des invités avec un discours retraçant l'année 2023 et en faisant le bilan démographique tout en respectant une minute de silence en mémoire des défunts de la commune.

Pour ouvrir l'appétit, le conseil municipal a entonné un chant revisité par Martine Graf.

L'après-midi a passé à une vitesse folle en dégustant un menu festif et succulent préparé par le traiteur du village et agrémenté de quelques belles surprises.

Denis Drion

Le cabinet dentaire de Niederroedern cherche une femme de ménage pour un remplacement. Téléphoner au 03.88.86.17.68.

INFORMATIONS COMMUNALES :

FERMETURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE :

du vendredi 22 décembre 2023 au 1^{er} janvier 2024 inclus. Les lettres recommandées et les colis seront à chercher au Bureau de Poste de SELTZ pendant les heures d'ouverture.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS sont priés de venir s'inscrire en mairie.
Les partants également.

En décembre à Niederroedern et aux environs :

Du 4 novembre au 8 décembre : COLLECTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES au profit de l'Association Repartir. Les dons pourront être déposés à la mairie pendant les horaires d'ouverture.

Vendredi 8 décembre à 20h00 : VEILLEE DE TAIZE œcuménique, à l'église.

CINEMA A LAUTERBOURG : Enfants : 4 € - adultes : 5 € :

Samedi 9 décembre :

17h00 : La Pat' Patrouille : la super patrouille (animation à partir de 3 ans)

20h00 : Anatomie d'une chute : triller de Justine Triet

Samedi 16 décembre :

17h00 : Les Trolls 3 (animation à partir de 6 ans)

20h00 : Bernadette : comédie de Léa Domenach

Samedi 16 décembre à 19h15 : CONCERT DE NOËL, à l'Eglise, avec Ludivine STRASSER et la participation de la Chorale Ste Cécile.

Mercredi 6/12 et mercredi 13/12 à 17h : REPETITIONS pour la fête de Noël des enfants.

Chers parents et enfants, nous invitons tous les enfants de 3 à 15 ans pour animer et chanter pour la veillée de Noël. Pour que ce moment se passe bien, des répétitions avec les enfants ont déjà commencé. Si des enfants veulent encore s'y joindre, les prochaines répétitions auront lieu, à l'église, aux dates ci-dessus. Nous vous remercions d'avance. Pour toute question, vous pouvez téléphoner à Nathalie Bastian au 06.82.90.27.67.

Lundi 11 décembre à 20h00 à Seltz : DON DU SANG, de 16h30 à 20h00 à la M.L.C.

Venez donner votre sang. Vous ferez l'un des plus beaux cadeaux ! Un don de sang total permet de sauver 3 vies. Les besoins en produits sanguins et dérivés restent importants et chaque don compte !

Les membres de l'amicale auront le plaisir de vous servir une collation de Noël après votre don.

Vous pouvez prendre rdv : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

Dimanche 17 décembre à 17h00 : FÊTE DE NOËL DES ENFANTS, à l'église.